

COLLÈGES ET JEUNESSE, CULTURE

Artistes aux collèges : 8600 collégiens ont participé en 2023-2024

Entre avril et juin 2024, 166 spectacles, performances, animations, ateliers se sont tenus dans les collèges privés et publics sur l'ensemble du territoire gardois. Ces événements ont clôturé les 64 résidences d'artistes destinées à donner aux collégiens une ouverture sur la culture.

Publié le 01/08/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Depuis 2010, le Conseil départemental du Gard a mis en place « Artistes au collège », un dispositif d'éducation artistique et culturelle

Le principe des résidences est d'accueillir un artiste ou une équipe artistique au sein du collège durant 6 à 12 semaines et de proposer aux élèves accompagnés de leurs professeurs de suivre pas à pas l'évolution d'une création professionnelle. Théâtre, musique, danse, cinéma, cirque, photographie...sont autant de disciplines que les élèves peuvent explorer. En fin de résidence, les artistes présentent leur création menée au collège et les élèves présentent, quant à eux, le résultat des ateliers menés avec les artistes. Ces résidences permettent de nouer un dialogue privilégié entre les créateurs et les élèves sur le sens de leur projet et de les initier aux pratiques artistiques, ainsi qu'à l'exigence qu'elles requièrent et au plaisir qu'elles occasionnent. En 2023/2024, 166 parcours artistiques ont été financés dans 64 collèges publics et privés gardois :

- 166 parcours artistiques : animations encadrées par des artistes avec fréquentation d'un lieu culturel et restitution du travail sous forme de spectacle
- 23 résidences : accueil d'artistes en résidence durant 4 à 8 semaines au sein du collège afin que les élèves suivent pas à pas l'évolution d'une création artistique professionnelle et présentent en public le travail réalisé en ateliers.

Les objectifs du dispositif « Artistes au collège »

Le Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques vise à favoriser et à organiser les enseignements de la musique, de la danse et du théâtre pour en faciliter l'accès partout et pour tous, dans un souci de diversité, de qualité et de proximité des propositions et dans une optique d'aménagement et de développement culturel territorial.

Présentation du parcours artistique 2024-2025

« Artistes au collège » en quelques chiffres (année scolaire 2023/2024) :

- 166 parcours artistiques
- 23 résidences d'artistes
- Un budget global de 272411 €
- 64 collèges concernés sur l'ensemble du territoire (50 collèges publics et 14 privés)
- 14 partenaires culturels gardois sur les résidences et les parcours thématiques
- Plus de 8600 collégiens (7 000 élèves dans les parcours artistiques et environ 1700 élèves pour les résidences)
- 279 classes ont participé aux parcours
- 63 classes ont participé aux résidences
- 342 classes ont été concernées sur l'ensemble du département.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>